

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture  
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du **30 NOV. 2022**

**portant nomination des membres du conseil d'administration du Centre technique de la  
conservation des produits agricoles**

NOR : AGRT2234138A

**Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,**

Vu la loi n° 48-1228 du 22 juillet 1948 fixant le statut juridique des centres techniques industriels ;

Vu le code de la recherche (articles L.521-1 à L.521-13) ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 1950 modifié portant constitution du Centre technique de la conservation des produits agricoles ;

Vu les statuts régissant le Centre technique de la conservation des produits agricoles adoptés le 22 septembre 2022, et notamment les articles 6 et 7 ;

**Arrête :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre technique de la conservation des produits agricoles pour une durée de 3 ans :

- au titre de représentants du personnel technique des entreprises :
  - Monsieur Franck DURSENT
  - Monsieur Christophe SAMSON

## **Article 2**

Le Directeur Général de la performance économique et environnementale des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le **30 NOV. 2022**

Le Ministre de l'Agriculture  
et de la Souveraineté Alimentaire

Pour le Ministre et par délégation,  
La sous-directrice Compétitivité

  
Mylène TESTUT-NEVES

30 NOV 2023

30 NOV 2023